

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 434 DU JEUDI 28 Mai 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Tabaski à Kankan

P.5

Mamadi Doumbouya accomplit la prière de l'Aïd et appelle à l'unité nationales



Edito à vue d'Aigle

La dernière ligne droite !

Ce dimanche 31 mai 2026, les Guinéens se rendront aux urnes au compte du double scrutin législatif et communal ; ce, après l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, qui a vu la victoire de Mamadi Doumbouya. De l'avis de tous les observateurs avertis, le président Mamadi Doumbouya aura besoin, les 7 prochaines années, d'une assemblée nationale qui lui soit favorable pour pouvoir mettre en œuvre son projet de société en faveur des Guinéens de l'intérieur et de la diaspora...

Elhadj Mamadou Saliou Camara,
Grand imam de Conakry P.6



« L'islam est une religion
de paix, d'unité et de
partage... »

Campagne électorale

P.3



Le Bloc Libéral met en
garde les agents de l'État
(Entretien)

Conakry

P.4



La justice lance une of-
fensive contre les enfants
dans la rue (Entretien)

Organisation des élections du 31 mai P.4

Réception du dernier lot de matériels par
la DGE

Célébration de la fête de Tabaski P.2

Dr Dansa Kourouma lance un appel aux
Guinéens

Vie de la nation

P.2

Entre ferveur spirituelle et responsabilité
citoyenne, la Guinée au rythme du 31 mai

Édito à vue d'aigle



La dernière ligne droite !

Ce dimanche 31 mai 2026, les Guinéens se rendront aux urnes au compte du double scrutin législatif et communal ; ce, après l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, qui a vu la victoire de Mamadi Doumbouya.

De l'avis de tous les observateurs avertis, le président Mamadi Doumbouya aura besoin, les 7 prochaines années, d'une assemblée nationale qui lui soit favorable pour pouvoir mettre en œuvre son projet de société en faveur des Guinéens de l'intérieur et de la diaspora.

C'est dans ce cadre que son Premier ministre Amadou Oury Bah, en février, a eu une rencontre avec les leaders des partis et mouvements alliés de GMD (Génération pour la Modernité et le Développement) pour parler entre autres de ce sujet d'actualité.

A rappeler qu'en signe de protestation contre ce qu'il considère, à tort ou à raison, comme des anomalies et des

dysfonctionnements, le FRONDEG de Yéro Baldé (arrivé 2ème à la dernière présidentielle) avait suspendu sa participation au processus électoral, avant de revenir à de meilleurs sentiments.

A noter également que de nombreux conseillers nationaux sortants, dont leur président, Dr Dansa Kourouma et d'anciens ministres CNRD sont dans la course pour la députation. Ce qui, sans surprise, est dénoncé avec véhémence par les détracteurs du régime Doumbouya, qu'ils accusent de parjure.

A l'issue des élections législatives du 31 mai prochain, les Conseillers nationaux de la transition seront remplacés par des députés élus. Même cas de figure pour les délégations spéciales qui vont céder la place aux conseils municipaux régulièrement élus par les citoyens des différentes communes du pays.

C'est le 17 janvier 2026, l'on s'en souvient, que Mamadi Doumbouya a été investi dans ses fonctions de Président de la République de Guinée, pour un mandat de 7 ans (renouvelable une fois) par la Cour suprême. C'était au cours d'une cérémonie organisée au Stade Général Lansana Conté de Nongo, en présence de ses homologues de Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, de la Sierra-Léone, du Libéria, du Rwanda et du Gabon. Sans oublier la présence remarquable des présidents des institutions républicaines, des leaders religieux, de nombreux invités de marque, des artistes de renom, des membres de la famille présidentielle, des candidats malheureux à la présidentielle, d'une foule d'anonymes.

Dans son discours d'investiture, l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales a dédié son mandat aux femmes et aux jeunes, deux couches qui occupent une place de choix dans son projet de société. Il n'a pas manqué de rappeler que la Guinée est une et indivisible. Il a tendu sa main à toutes les filles et à tous les fils du pays pour une reconstruction nationale sur des bases solides et viables.

Vivement des élections libres, transparentes et apaisées pour doter la Guinée d'une assemblée nationale et des conseils communaux légitimes.

Kèfina Diakité

Entre ferveur spirituelle et responsabilité citoyenne, la Guinée au rythme du 31 mai



La semaine du 21 au 27 mai 2026 restera gravée comme une période de transition singulière. Alors que le pays s'apprêtait à célébrer la Tabaski (Aïd el-Kébir), le 27 mai, la vie nationale était simultanément suspendue à deux impératifs majeurs : la préparation spirituelle de cette grande fête religieuse et l'ultime ligne droite avant le triple scrutin législatif et communal prévu pour le 31 mai.

Une nation en prière et en préparation

La célébration de la Tabaski a offert une parenthèse de recueillement et d'unité, marquée par les appels du Président Mamadi Doumbouya à la concorde, au pardon et à la solidarité. Ces jours fériés ont été, pour beaucoup de Guinéens, l'occasion d'un retour aux sources, malgré les défis économiques ambiants. Cette ferveur n'a toutefois pas occulté la réalité politique : dans les états-majors, la campagne électorale a connu son pic d'intensité.

À seulement quelques jours du vote du 31 mai, la tension est

montée d'un cran. La réception des derniers bulletins de vote par la Direction générale des élections (DGE) et les derniers appels à la responsabilité lancés par les autorités — invitant notamment à la modération dans les débats en ligne — témoignent d'un climat où la vigilance citoyenne est au rendez-vous. Les alliances politiques (UMP-GMD) ont multiplié les caravanes de mobilisation, prouvant que le débat démocratique est plus vivant que jamais dans les préfectures.

Une économie entre vigilance et transformation

Sur le plan économique, cette semaine a été marquée par une volonté affichée de souveraineté et d'ordre. Le gouvernement a durci le ton sur plusieurs fronts :

• **Contrôle sectoriel** : L'annonce d'un contrôle accru sur les exportations de bauxite, révélant des écarts de volumes, marque un tournant dans la gestion des ressources naturelles nationales.

• **Environnement et protection** : La lutte contre les emballages plastiques à usage unique s'intensifie, illustrant une volonté de moderniser les normes de consommation.

• **Transition numérique** : Le nouveau cadre réglementaire sur l'audit de sécurité des systèmes d'information souligne l'ambition de la Guinée de se protéger face aux menaces cybernétiques tout en s'inscrivant dans l'ère numérique.

Toutefois, la réalité du terrain, rythmée par les embouteillages massifs lors des départs pour la

fête et la pression sur les prix des denrées de base, rappelle que la transition économique reste un travail de longue haleine. La solidarité, illustrée par les dons des entreprises minières et les opérations de promotion dans les stations-service, a tenté d'amortir le choc des coûts pour les ménages les plus vulnérables.

En résumé : Les grands enjeux de la semaine

- **Souveraineté** : Reprise en main du contrôle des exportations minières et durcissement des normes numériques.
- **Climat politique** : Une semaine de « silence » électoral qui se profile, avec une attention particulière portée par la HAC sur le respect des règles médiatiques.
- **Cohésion sociale** : La Tabaski, célébrée dans la ferveur, comme un ciment national nécessaire avant l'épreuve des urnes.

La Guinée aborde le week-end du 31 mai avec une confiance mesurée. Si les défis de la gestion quotidienne persistent, la capacité du pays à concilier ses traditions religieuses avec ses aspirations démocratiques témoigne d'une nation qui, pas à pas, continue d'écrire son propre récit. Le succès de cette transition ne se jouera pas seulement dans les urnes dimanche prochain, mais dans la capacité collective à préserver la paix et l'unité au lendemain des résultats.

Kèfina Diakité

Célébration de la fête de Tabaski

Dr Dansa Kourouma lance un appel aux Guinéens

Le mercredi 27 mai 2026, les fidèles de musulmans de Guinée ont célébré la fête de Tabaski dans la ferveur aux quatre coins du pays. Au rond-point d'Hamdallaye (commune de Ratoma), où il s'est acquitté de son devoir religieux, l'ancien président du CNT, Dr Dansa Kourouma (candidat sur la liste nationale de l'UMP, parti allié à la GMD) a tenu à lancer un appel aux Guinéens dans leur ensemble.



« Je m'adresse aux politiciens, je m'adresse à tous ceux qui ont été élevés en dignité pour gouverner, pour diriger ce pays-là. Ceux qui cherchent le pouvoir et ceux qui ont le pouvoir, je demande à chacun et à tous de se donner les mains, d'unir

la Guinée et les Guinéens, de demeurer les mêmes fils, les fils du même Dieu, de demeurer les fidèles du même Dieu, de demeurer dans l'islam ou religieux. Retournons-nous vers Allah parce qu'il est la solution à nos problèmes, Il est la solution à tout ce qu'on a besoin comme garantie de développement pour notre pays. Ce message-là, je l'adresse avec un cœur propre et pur. Il y a eu trop de choses dans ce pays-là. Disons, halt, profitons de cette prière pour nous repentir devant Dieu, donnons-nous la main », a déclaré Dr Dansa Kourouma. Et d'ajouter :

« Notre pays est sur la trajec-

toire de développement. Parce qu'on a refusé de se combattre, parce qu'on a refusé de s'insulter, parce qu'on a refusé de se tuer. Sous le leadership du président de la République, la Guinée aujourd'hui fait partie de la plus grande économie de l'Afrique de l'Ouest. Et in fine, d'ici 2040, la Guinée sera inéluctablement la première économie africaine. Donc la locomotive pour la transformation économique et sociale de l'Afrique.

Au-delà de tout ça, la Guinée est un paradis. Ce n'est pas un vain mot. Nous avons des savanes, nous avons des forêts, nous avons la mer, nous avons les montagnes, nous avons les ressources minières. Le paradis s'illustre par les eaux, par les océans, par la pluie, par la verdure.

Tout ceci se trouve en Guinée. Alors, Guinéens, acceptons de faire de ce paradis une réalité, en nous donnant les mains, en nous entraînant ».

Mamadou Oury



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kèfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kèfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kèfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Campagne électorale

Le Bloc Libéral met en garde les agents de l'État



Les guinéens sont appelés aux urnes le 31 mai 2026 pour élire leurs représentants à l'assemblée et dans les communes. Mais derrière cette campagne législative et communale, le Bloc Libéral dénonce une implication des agents de l'État malgré l'interdiction qui leur est faite de rester loin du processus. Oumar Sanoh, leader de cette formation a accordé une interview à votre hebdomadaire.

L'Aigleinfos : Qu'en est-il de cette campagne menée par le BL ?

Oumar Sanoh : Nous menons une campagne de proximité, apaisée et républicaine, sur toute l'étendue du territoire. Pour l'instant, tout se passe bien, sauf que nous avons été peinés par rapport à la réception des spécimens, de différentes listes, ce qui est venu en retard. On nous informe aussi qu'il y aura des subventions et de créer des comptes de campagne. La date limite était prévue pour hier, nous avons des difficultés au niveau administratif auprès des banques pour ouvrir ces comptes. Imaginez-vous si nous recevons les spécimens à la date du 17, ça reste pratiquement 12 jours pour la campagne, comment il faut aller vers les électeurs, la population pour les sensibiliser, les informer à comment voter. Ce qui nous donne vraiment aujourd'hui des difficultés sur le terrain, parce

que c'est la première fois en Guinée que les élections soient couplées, c'est-à-dire les élections législatives et les élections communales. Ce sont des élections très compliquées du point de vue nature, du point de vue organisation. Ce qui nous fatigue aujourd'hui, c'est que les spécimens doivent être donnés à temps. C'est ce qui permettra aux candidats de mieux communiquer, de mieux se sensibiliser, pour éviter qu'il y ait trop de bulletins nuls au jour de l'élection.

L'Aigleinfos : Vous m'apprenez qu'il y aura une subvention pour les candidats. Est-ce que c'est non seulement les législatives, mais aussi les communales ?

Oumar Sanoh : C'est une bonne nouvelle quand même, si c'est donné à temps. Mais imaginez-vous, le communiqué est sorti lorsque nous sommes en pleine campagne, et on nous demande de créer des comptes de campagne. Imaginez-vous, si le BL a plus d'une vingtaine de listes sur le territoire national, imaginez-vous aller auprès des banques pour créer des comptes, il y a beaucoup de pièces juridiques qu'on demande, comme l'agrément du parti, le statut du règlement amendé, ainsi de suite. Donc il n'y a pas de difficultés sur le terrain pour créer ces comptes-là. Et quand ces comptes seront créés, pour que les numéros de comptes soient

déposés au niveau de la DGE, et également il faudra combien de temps à la DGE pour que cela soit finalisé. Donc vraiment, c'est une opportunité. Vraiment c'est le médecin après la mort. La subvention est donnée pour la campagne, pas pour le jour de l'élection.

L'Aigleinfos : On a comme l'impression que la GMD est partout. Est-ce que pensez-vous qu'avec ces candidatures de la GMD, vous autres, vous avez une chance ?

Oumar Sanoh : Une élection, ça se prépare, et sur le plan stratégique, nous sommes en train de travailler à ça, et nous croyons fermement que nous allons gagner ces élections, et à l'issue de ce week-end du 31, le BL sortira gagnant de ces élections, parce que nous avons travaillé sur beaucoup d'aspects, et nous sommes à notre deuxième expérience du point de vue élection communale, parce que nous avons été candidats aux élections communales de 2018, où nous avons gagné des élus un peu partout à travers le pays. Aujourd'hui, nous sommes à notre deuxième expérience, donc nous avons la stratégie, nous avons la méthode, et je suis convaincu que la GMD ce n'est pas une menace pour nous, parce que ce que les gens ne comprennent pas, ce n'est pas des élections présidentielles. Ici, c'est des élections de proximité, c'est un fils de la localité face à un fils de la localité. C'est celui qui a le meilleur programme, qui connaît bien le problème de la communauté, qui apporte des solutions concrètes, réalisables, que les citoyens vont décider de voter pour la majorité.

L'Aigleinfos : En parlant de la députation, vous avez suivi la sortie de l'ancien président du CNT, Dr

Dansa Kourouma, qui disait de faire confiance aux gens qui ont l'expérience, en parlant justement des membres du CNT qui sont candidats. Pensez-vous que tous les autres qui viendront à l'assemblée seront des stagiaires comme il l'a dit ?

Oumar Sanoh : Sur les propos de M. Dansa Kourouma, je crois qu'il y a des responsables dans notre pays à chaque fois qu'ils prennent la parole, c'est la honte, dans la mesure où il faut faire d'abord le bilan du président du CNT à la tête de cette institution. A l'arrivée du CNRD, cette institution, au sein du BL, on avait beaucoup d'espoir, mais finalement, nous avons compris que le CNT n'a pour but que de copier-coller. En parlant du bilan du CNT, et vous vous souviendrez que le BL a réellement critiqué le fait que la constitution contredit même le code électoral, et c'est le fruit du CNT. Il n'y a pas un métier pour être député. Être député, c'est une question de vision, c'est une question de compétence et d'intégrité. Il faut que ceux qui vont à l'Assemblée soient les vrais représentants du peuple et proposent des lois qui peuvent aider le gouvernement pour sortir de cette situation dans laquelle nous traversons aujourd'hui.

L'Aigleinfos : Récemment, la DGE avait fait un communiqué demandant à tous les cadres qui sont en fonction d'observer la neutralité. Est-ce que vous voyez ça aujourd'hui ?

Oumar Sanoh : La question de neutralité, il ne faudrait pas que les élections en République de Guinée soient juste une simple formalité administrative. C'est l'une de nos préoccupations aujourd'hui. Nous constatons aujourd'hui l'implication directe des agents de l'État dans le processus. J'ai des photos d'un directeur national qui

va pour faire la campagne avec le véhicule de l'État, c'est-à-dire le véhicule de service à Kissidougou. Alors, s'ils veulent la transparence et l'équité entre les candidats, que les administrateurs ne se mêlent pas de ces élections parce qu'ils ne sont pas candidats. Mais si l'administration ne le fait pas, nous avons donné des consignes fermes à tous nos responsables, à tous nos militants. Partout où on voit les VA dans les campagnes, ils n'ont qu'à faire la photo et nous envoyer. Partout où on voit un directeur, un ministre s'impliquer pour faire la campagne pour un candidat, ils n'ont qu'à nous envoyer des vidéos, des images, des audios. Et nous allons constituer des dossiers pour les faire constater par un ministère de justice pour essayer d'attaquer la décision auprès de la Cour suprême pour que les résultats des futures élections soient invalidés.

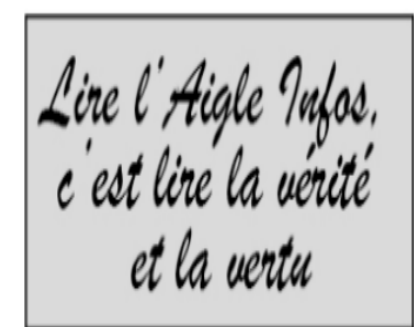
L'Aigleinfos : Vous connaissez la Cour suprême, ça c'est l'administration.

Oumar Sanoh : Je suis entièrement d'accord, mais cela ne nous empêche pas d'aller vers cette institution. Nous, nous sommes républicains et nous sommes légalistes. Nous réglons nos problèmes en utilisant tous les recours nécessaires, tous les moyens légaux et politiques pour nous faire entendre.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Oumar Sanoh, président du Bloc Libéral !

Oumar Sanoh : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Conakry

La justice lance une offensive contre les enfants dans la rue

INTERVIEW



Une opération contre les enfants dans la rue a été déclenchée par le procureur spécial près le tribunal pour enfants. Elle vise à lutter contre l'abandon des tout-petits à des heures tardives. Plusieurs enfants dont des filles dont l'âge est compris entre 06 et 14 ans ont déjà été interpellés. Selon Cé Avis Gamy, c'est les parents de ces mis en cause qui devront répondre devant la justice.

L'Aigleinfos : Vous avez lancé une opération "zéro enfant dans la rue". Décrivez-nous ce que vous faites ?

Cé Avis Gamy : Je tiens d'abord à adresser mes sincères félicitations aux hommes en uniforme. Je veux parler du service central, du PSIC de Ratoma, mais également de l'escadron mobile qui ont bravé le sommeil pour nous accompagner dans l'accom-

plissement de cette mission noble. Il faut se dire que le constat, il est très amer sur le terrain. D'autant plus que le résultat en dit long.

Parce que imaginer des petits enfants de 5, 10 et de 12 ans, qui doivent être au lit et qui se retrouvent à la belle étoile tard la nuit, c'est vraiment regrettable. Et l'endroit même où les enfants se trouvaient n'est pas un endroit propice pour leur développement harmonieux.

Et nous estimons avec force et certitude qu'il y aura zéro enfant dans la rue de Conakry.

Parce qu'il nous faut vraiment lutter efficacement contre ce phénomène qui gangrène notre société. Les enfants, leur milieu, tard la nuit, ce n'est pas la rue, c'est la maison, c'est le livre, le lit des parents.

L'Aigleinfos : Parmi les mineurs qui ont été interpellés, certains avec des drogues.

Est-ce que vous pouvez nous en parler ?

Cé Avis Gamy : Celui qui a été interpellé en possession de stupéfiants, il sera mis devant sa responsabilité. En ce qui concerne les enfants interpellés, comme

on l'a toujours dit, c'est leurs parents qui sont dans nos viseurs. Parce que ce sont eux qui manquent à leur obligation de veiller, de protéger les enfants.

Alors tous ceux qui ont été interpellés, dont les parents sont présents, seront entendus sur procès-verbal, comme on l'a commencé à Kaloum. Et la procédure sera faite en bonne et due forme. Ils seront déférés devant la juridiction compétente et nous allons tirer toutes les conséquences de droits liées à cela.

L'Aigleinfos : Y aura-t-il une suite par rapport à cette démarche dans les prochains jours ?

Cé Avis Gamy : Bien sûr. Je crois que vous, les journalistes, vous serez sur les lieux pour couvrir ces différents procès qui se tiendront dans les différentes juridictions de Conakry.

L'Aigleinfos : Quelles sont les peines encourues par ces mineurs ou leurs parents ?

Cé Avis Gamy : Les peines varient selon les cas. Quand vous prenez par exemple le cas de l'exploitation économique, la peine varie de un à trois mois d'emprisonnement avec une lourde amende qui peut varier d'un million à trois millions, cinq millions, etc. Donc ça dépend

de la gravité. Quand vous prenez par exemple les gens qui exploitent l'enfant pour des fins de mendicité également, le législateur est très sévère par rapport à ces cas d'espèce.

Et les enfants qui sont abandonnés à eux-mêmes dans la nature également, les enfants non accompagnés, là également le législateur est très rigoureux sur cette question.

L'Aigleinfos : En décidant d'enclencher une telle opération, quel message voulez-vous envoyer ?

Cé Avis Gamy : Les parents doivent s'occuper de leurs enfants. Les parents doivent les garder jalousement et soigneusement à la maison. Et la maison est le lieu le plus sûr, c'est la forteresse des enfants, ce n'est pas la rue.

L'Aigleinfos : Nous sommes à quel niveau par rapport au premier lancement de ce projet. Je veux dire les enfants interpellés, quel est leur sort actuellement ?

Cé Avis Gamy : Leurs parents ont répondu, les parents ont été entendus sur procès-verbal et à date, ces parents sont déférés, ils sont à la maison centrale.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'il

va y avoir d'autres opérations ?

Cé Avis Gamy : Oui, c'est une opération permanente. C'est les parents qui seront jugés par rapport au fait.

L'Aigleinfos : Votre appel à l'endroit des plus hautes autorités ?

Cé Avis Gamy : Nous demandons humblement à l'Etat de mettre suffisamment de moyens à notre disposition, parce que cette action est une action républicaine, cette action s'inscrit en droite ligne avec la politique générale du gouvernement en termes de lutte contre la délinquance juvénile dans notre pays.

Donc, avoir des moyens suffisants pour pouvoir renforcer le système et de façon permanente nous permettra vraiment d'atteindre l'objectif. Et au-delà de ça, il faut se dire que les parents doivent jouer un rôle fondamental.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Procureur spécial près le tribunal pour enfants !

Cé Avis Gamy : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Organisation des élections du 31 mai

Réception du dernier lot de matériels par la DGE

Le mardi 26 mai 2026, la Direction générale des élections a réceptionné le dernier lot de matériels de vote. Il s'agit cette fois des bulletins de vote des préfectures de Kindia, de Boké et de la région spéciale de Conakry.



A en croire le DGA de la DGE, l'acheminement de ces matériels devrait démarrer la même nuit vers les préfectures de l'intérieur. Objectif : desservir ces deux

préfectures et Conakry au plus tard jeudi matin. « Nous avons reçu le dernier cargo qui contient les derniers bulletins pour la zone de la région de Boké, de Kin-

dia et de Conakry. Compte tenu de la proximité, ces bulletins ont été chargés en dernier. D'ores et déjà, il y a une semaine, vous avez suivi que les bulletins de la région de Kankan, de N'Zérékoré, de Labé et d'autres sont arrivés dans le premier cargo. Ce second cargo contient la centaine de palettes destinées à ces trois régions que je viens d'indiquer. Cela met fin à tout ce que nous devons recevoir comme matériels sensibles destinés au double scru-

tin législatif et communal du 31 mai. C'est pour dire qu'avec cet avion, nous bouclons tout ce qui est réception de matériels sensibles pour les opérations que nous devons mener dans le cadre de l'organisation du scrutin de dimanche », a déclaré Georges Abraham Sorry, DGA de la DGE. « Pour la zone de Conakry, raison sécuritaire oblige, nous n'allons pas étaler ici quel sera le moyen de déploiement de ces bulletins, mais soyez assurés que, plus tard samedi, tous les quartiers de Conakry auront leurs bulletins à disposition ainsi que leurs procès-verbaux que nous avons reçus

hier, qui ont déjà commencé à rallier les différentes préfectures. Il s'agit des bulletins pour le scrutin communal, législatif, uninominal, plurinominal et les bulletins pour le scrutin de liste nationale », a-t-il ajouté. A noter que le double scrutin législatif et communal est prévu ce dimanche 31 mai sur toute l'étendue du territoire national.

Kèfina Diakitè



Tabaski à Kankan

Mamadi Doumbouya accomplit la prière de l'Aïd et appelle à l'unité nationale

Le président Mamadi Doumbouya a célébré la fête de l'Aïd el-Kébir à Kankan, sa ville natale. Comme lors des précédentes célébrations, le chef de l'État a effectué la grande prière de la Tabaski entouré de membres de sa famille, de proches collaborateurs et de nombreux fidèles.



Avant de rejoindre la mosquée pour la prière, le président s'est rendu au domicile familial pour rendre visite à sa mère. Une séquence marquée

par des retrouvailles familiales dans un contexte de célébration religieuse. À Kankan, la Tabaski demeure un moment de forte

mobilisation religieuse et sociale. Dans plusieurs quartiers de la ville, les fidèles musulmans ont convergé vers les lieux de prière dès les premières heures de la matinée pour accomplir la prière de l'Aïd el-Kébir. Le sermon prononcé par le grand imam de Kankan a porté sur les valeurs de pardon, de solidarité et de cohésion sociale. Des prières ont également été formulées pour la paix, la stabilité et la prospérité en Guinée.

Au terme de la prière, des habitants se sont massés sur le passage du cortège présidentiel dans plusieurs artères de la ville.

Dans un message adressé à la communauté musulmane de Guinée et aux

musulmans du monde, le président Mamadi Doumbouya a rappelé la portée spirituelle de l'Aïd el-Kébir, célébration marquée par le sacrifice et la soumission à Dieu à travers l'exemple du prophète Ibrahim.

Le chef de l'État a appelé les Guinéens à renforcer les valeurs de partage, de solidarité, de pardon et de responsabilité collective afin de consolider l'unité nationale.

Dans son message, il a également eu une pensée pour les personnes malades, hospitalisées ou en convalescence, leur souhaitant un prompt rétablissement. « J'invite chacune et chacun de nos compatriotes à faire de ce moment de communion un élan renou-

velé vers l'unité nationale. Car c'est dans la concorde, la tolérance et le sens de la responsabilité partagée que se bâtit la Guinée forte, stable et solidaire que nous appelons de nos vœux », a déclaré le président.

Mamadi Doumbouya a enfin formulé des prières pour la paix, la santé et la prospérité des populations guinéennes, avant de souhaiter une bonne fête de Tabaski à l'ensemble des citoyens.

Samuel Demba. D



Elections du 31 mai

Le Mouvement syndical adhère à l'alliance UMP-GMD

Amadou Diallo, secrétaire général de la CNTG, par ailleurs premier responsable du Mouvement syndical guinéen, a reçu mardi 26 mai 2026, au siège de l'institution à Kaloum, Dr Dansa Kourouma et Boubacar Sidikhi Diallo, candidats aux élections législatives sur la liste nationale de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), parti allié à la Génération pour la modernité et le développement (GMD). Ces derniers étaient venus solliciter l'adhésion du Mouvement syndical guinéen à leur cause.



« En effet, sous la direction éclairée du Président du CNT, l'organe législatif de la Transition a su rester à l'écoute constante du Monde du travail et des populations en général de notre pays. Nous avons trouvé en sa personne, un homme d'État accessible, un artisan du dialogue social et un défenseur rigoureux de l'inclusion. C'est sous son leadership que des réformes majeures et des textes législatifs essentiels pour l'avenir de notre pays, ont été examinées et

adoptées dans un esprit de concertation permanente.

Le CNT a su être le miroir des aspirations de notre peuple: l'aspiration à une justice sociale, à des conditions de travail décentes et à être un cadre juridique moderne qui protège les plus vulnérables tout en stimulant le développement de nos secteurs clés, de l'artisanat aux grands chantiers de construction de notre pays », a déclaré Amadou Diallo. Pour le Mouvement syndical, voter pour l'alliance

UMP-GMD, c'est voter pour la continuité et la stabilité ; garantir que la future Assemblée nationale capitalisera sur les acquis de la transition afin de bâtir des lois qui ressemblent aux Guinéens et qui les rassemblent ; assurer une gouvernance législative plaçant le travail, le mérite et le dialogue social au cœur des priorités nationales ; et surtout préparer la Guinée à un avenir meilleur, fondé sur une justice sociale effective et durable. « Pour toutes ces raisons, le Mouvement syndical guinéen, fidèle à sa longue tradition de lutte et de patriotisme, appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, et toutes les forces vives de la Nation à se mobiliser massivement en faisant du 31 Mai 2026, une démonstration de maturité civique, une victoire pour la paix durable dans notre beau pays », a ajouté Amadou Diallo, avant de conclure que la consigne e voter pour la GMD et ses alliés « est déjà donnée » à toutes les représentations syndicales du pays.

L'ancien président du CNT a pris plusieurs engagements qu'il entend honorer une fois au Parlement. « Ce qui n'a pas été fait pour Hadja Rabiatou Serah Diallo a été fait pour moi par le

mouvement syndical. (...) Chers camarades du mouvement syndical, quel que soit mon niveau d'éloquence, je ne peux pas exprimer à sa juste valeur ce que je ressens dans mon cœur.

Et vous convenez avec moi que vous avez marqué un but. Vous avez marqué un point. (...) Nous avons inscrit dans notre slogan que nous ne promettons pas, mais que nous construisons ensemble dans l'écoute. On vous a écoutés. Au nom de tous mes collègues, ce que je peux vous garantir, c'est que mon collègue Boubacar Sidikhi, moi-même et tous les membres de l'UMP, une fois à l'Assemblée nationale, veillerons à ce que les lois sociales, ainsi que toutes les lois qui doivent être votées, soient sensibles aux conditions sociales de travail. Nous utiliserons le microscope électronique pour vérifier si de meilleures conditions de travail sont garanties. Le contenu local et le contenu national doivent être garantis. Quelle que soit la loi, notamment dans le domaine économique, nous veillerons à ce que les profits soient répartis équitablement entre toutes les couches de la population, sans distinction de territoire ni de proximité avec la capitale. Nous veillerons à

ce que tous les revenus et tous les profits soient partagés pour le bien-être de la population », a-t-il promis.

Boubacar Sidikhi Diallo se dit rassuré quant à leur victoire, au regard de cette importante adhésion. « Aujourd'hui, nous sommes rassurés de pouvoir remporter une victoire éclatante parce que ce sont les mouvements syndicaux qui ont affranchi l'Afrique du joug colonial par leur émancipation précoce, par leur lutte pour la liberté et la protection des droits. Si cette entité nous apporte son soutien, ça veut dire que le parti UMP et toutes ses composantes sont résolument dans l'esprit du mouvement syndical. Et qui parle du syndicat parle de toute la Guinée, de toutes les couches sociales et professionnelles du pays », dira-t-il.

Mamadou Oury



Kindia

Lancement de la 7^e édition de Kania Soli

La 7^e édition de Kania Soli a été officiellement lancée mercredi 27 mai, jour de célébration de la fête de Tabaski, dans la ville de Kindia.



Kania Soli, faut-il rappeler, est un événement culturel qui mobilise chaque année les fils et filles de la Basse-Guinée autour de la valorisation du patrimoine national. Cette année, la cérémonie de lancement de l'édition a été marquée par la présence du ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Moussa Moïse Sylla, accompagné de la ministre de l'Industrie et du Commerce, Fatima Camara, du ministre des Infrastructures, Facinet Sylla. Le président de la délégation spéciale de Kindia, Django Cissé, a salué un événement porteur de paix, de cohésion sociale et de

transmission culturelle entre générations. Il a rappelé que Kania Soli figure désormais parmi les grandes expressions culturelles reconnues à l'échelle nationale, au même titre que la Mamaya de Kankan ou encore d'autres traditions emblématiques du pays. « La culture a toujours été un élément fondamental qui a rassemblé les Guinéens », a-t-il déclaré, tout en invitant la jeunesse à préserver cet héritage culturel qui contribue au rayonnement de Kindia et de la Guinée.

Dans son intervention de circonstance, le ministre Moussa Moïse Sylla a in-

sisté sur la dimension économique et touristique de la culture. Pour lui, promouvoir le patrimoine culturel revient à investir dans un secteur durable capable de générer des emplois, d'attirer des visiteurs et de dynamiser l'économie locale.

« Par la culture, on attire des touristes, on fait tourner l'économie locale et on renforce le rayonnement international de la Guinée », a fait savoir le ministre de la Culture qui a souligné au passage la volonté des autorités de soutenir toutes les grandes manifestations culturelles du pays dans le cadre de la vision Simandou 2040. Il évoquera le soutien accordé simultanément au Kania Soli en Basse-Guinée, à la Mamaya en Haute-Guinée, au Donkinfouta au Fouta et au Festival national des masques en Guinée forestière.

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

pas une religion des arabes, c'est une religion des croyants, des musulmans. Pourquoi Abu Diah, oncle paternel du prophète Mohamed paix et salut sur lui, n'a pas épousé l'islam? L'islam c'est pour tout le monde »

Elhadj Mamadou Saliou Camara a aussi souligné l'importance de la coexistence pacifique. « Je ne suis pas capable de guider l'esprit de tout le monde à l'islam, je vis avec ma foi, les autres aussi vivent avec leur foi religieuse. Dans le monde ci-bas, il n'y a pas de mauvaise religion. Une mauvaise religion? C'est demain devant Dieu. Toutes les religions sont utiles parce qu'il n'y a pas de religion qui n'appelle pas à la paix, à l'amour, à l'éducation. S'il y a l'éducation, la paix, l'amour, c'est utile pour tout le monde. Donc, toutes les religions sont bonnes dans le monde ci-bas. Mais la religion qui va sauver demain les fidèles pour les faire rentrer dans le paradis et les sauver de l'enfer, c'est l'islam », fera-t-il remarquer.

Kaba Kankoula

Entre Urnes et Économie

Le double défi du post-31 mai



À l'approche du scrutin de ce dimanche, la Guinée se trouve dans une phase de «stase constructive». Le débat s'est déplacé des promesses électorales vers les attentes pragmatiques des citoyens.

1. Les enjeux du scrutin du 31 mai : Au-delà du vote

Le scrutin de dimanche n'est pas seulement une élection législative et communale ; c'est un test de résilience institutionnelle.

• **La légitimité locale** : Le succès des élections communales est primordial, car c'est au niveau local que les besoins quotidiens (assainissement, routes secondaires, services de proximité) sont les plus pressants.

• **La stabilité comme vecteur de confiance** : Pour les investisseurs, la tenue d'un scrutin apaisé est le signal d'une stabilité politique retrouvée, indispensable pour attirer des capitaux hors du secteur minier.

2. Le défi de l'inflation et du coût de la vie

Bien que la période de la Tabaski ait montré une solidarité admirable, la réalité économique reste sous tension :

• **La pression sur le panier de la ménagère** : Malgré les mesures de régulation, l'inflation importée demeure une préoccupation majeure. Le futur parlement devra impérativement se pencher sur la loi de finances rectificative pour ajuster les priorités de dépenses publiques.

• **Le paradoxe minier** : Comme évoqué dans l'édition, le contrôle renforcé sur les volumes de bauxite est une étape vers une meilleure récolte fiscale.

L'enjeu est de transformer cette «rente» en investissements tangibles (infrastructures énergétiques et routières) qui réduisent les coûts de production locaux.

3. Les réformes à anticiper après le vote

Le nouveau paysage politique qui se dessinera dès lundi devra s'attaquer à trois chantiers prioritaires :

• **La digitalisation de l'administration** : Poursuivre le déploiement du système SI-COM pour réduire les pertes de recettes et assainir la gestion du patrimoine de l'État.

• **L'assainissement du cadre des affaires** : Garantir une concurrence loyale, essentielle pour que les petites et moyennes entreprises guinéennes puissent grandir sans être étouffées par des pratiques déloyales.

• **La cohésion nationale** : Au-delà des clivages partisans, le nouveau parlement devra impérativement jouer un rôle de pacificateur pour maintenir le climat de sérénité observé lors des fêtes religieuses.

Kéfina Diakité

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Elhadj Mamadou Saliou Camara, Grand imam de Conakry

« L'islam est une religion de paix, d'unité et de partage... »

Le mercredi 27 mai 2026, à la faveur de la célébration de la fête de Tabaski, Elhadj Mamadou Saliou Camara, Grand imam de Conakry, est revenu entre sur des sujets sociétaux comme la perception de l'islam par la jeunesse et la coexistence entre les religions. Il a rappelé aux fidèles que l'islam est une religion de paix, d'unité, de coopération et de partage.



« L'islam est une religion de paix, d'unité, de coopération et de partage. Elle prône le pardon, la tolérance, l'entente. Que chacun sache que son destin, Allah le Tout-Puissant l'a déjà tracé. Personne ne peut empêcher l'accomplissement de ce qu'Allah t'a destiné. Ce qu'il t'a destiné, tu l'auras. Même si tout

le monde manifeste son opposition, si Dieu l'a prescrit tu l'auras. Si Allah ne t'a pas destiné quelque chose, tu ne l'auras guère. Même si toute l'humanité se rallie pour t'aider à avoir ce qui ne t'es pas destiné par Allah, ça ne se réalisera pas. C'est impossible. Croyons en Allah, pratiquons notre religion et suivons les recommandations divines », a indiqué le Grand imam de Conakry. Et d'ajouter : « J'en appelle ici nos enfants qui disent que l'islam est une religion des arabes, ce n'est pas une erreur, c'est une faute grave. Sans doute, c'est Sheitan qui les égare. Sinon l'islam est une religion parfaite. Ce n'est

CRIEF

Plusieurs témoins entendus dans le dossier Mohamed Diané

Le jeudi 21 mai 2026, Louncény Nabé (ancien gouverneur de la Banque Centrale), Kabiné Doumbouya (directeur du conservateur foncier), Faya Clément Tolno (directeur national des domaines et du cadastre) ont été entendus par la Chambre des appels de la CRIEF, en tant que témoins.



A la barre, Louncény Nabé, ancien gouverneur de la BCRG a soutenu que Dr Mohamed Diané a effectivement géré les comptes de la présidence à différents niveaux de responsabilités. « D'abord en tant que ministre directeur de cabinet à la présidence. Ensuite en tant que ministre chargé des affaires présidentielles », dira-t-il.

Lorsque le procureur spécial a tenté de confirmer ce témoignage auprès de l'ancien ministre de la Défense, il a répondu : « Tout ce qui concerne le budget de souveraineté, je ne parle pas »

Le directeur du Conservateur foncier a expliqué pour sa part la méthode de travail utilisée pour produire les documents transmis à la CRIEF. Documents dans lesquels, plusieurs parcelles ont été citées notamment: la parcelle 616, établie au nom de Ballou Fatoumata Diané, fille de Mohamed Diané, à Nongo ex-Raffinerie, la parcelle 11 à Kipé, au nom d'Ahmed Sékou Diané, la parcelle 804 située à Nongo établie au nom de Sékou

Kaké. A la question de savoir si celles-ci sont une propriété du prévenu Mohamed Diané, Kabiné Doumbouya a répondu qu'il ne saurait confirmer si c'est des prête-noms ou pas. « On a reçu ces adresses cadastrales. Et ce qu'on a ressorti. Le conservateur ne peut pas savoir si tel est prête-nom ou pas. Si ce n'est pas établi dans le titre foncier que ce n'est pas au nom de Dr Mohamed Diané », a précisé le témoin. Pour ce qui est des immeubles attribués à Mohamed Diané à Dubréka, le témoin a précisé, confirmé que ce dernier en a, avant de se rétracter plus tard. « Je ne saurais le dire », a dit Kabiné Doumbouya. Une réponse qui a amené un des substituts du procureur spécial à faire observer à la Cour qu'il y a des témoins qui font entrave à la justice menaçant ainsi d'engager des poursuites contre lui. « J'ai prêté serment. Je n'ai aucun intérêt à faire entrave à la justice », a répliqué M. Doumbouya.

En réponse à une question de la partie civile, le directeur du foncier a indiqué qu'il n'a fait l'objet d'aucune pression de la part de qui que ce soit pour fournir des documents. « Je jure sur la tête de mes enfants, Dr Mohamed ne m'a jamais contacté pour immatriculer un immeuble ».

Le directeur national des domaines et du cadastre a été le 3e témoin à comparaître pour répondre aux questions. Comme ses prédécesseurs, Faya Clément Tolno a, avant

de prêter serment de dire la vérité, déclaré n'avoir aucun lien avec le prévenu Mohamed Diané. Parlant des documents transmis à la Cour de répression des infractions économiques et financières, le témoin informe la Cour qu'il a toujours été coopératif pour la mise à disposition des informations sollicitées. « Depuis le début, l'Agent judiciaire de l'Etat nous avait saisi dans le but de lui envoyer. Tout a été donné. Le cadastre, rien n'est caché. Quand on a reçu la demande, on a fait des recherches. On est disposé à vous recevoir pour voir ce que nous avons fait ».

Par ailleurs, M. Tolno a reconnu que la liste des biens attribués au prévenu Mohamed Diané n'était pas totalement exacte et que les biens qualifiés de prête-noms ne lui appartiennent pas. « Ce n'est pas pour lui. C'est pour les noms qui sont là-bas », a déclaré le directeur qui a tout de même reconnu certaines difficultés. « Partout il y avait des doutes, on a mis. Partout où les gens disaient c'est pour Dr Diané, c'est pour Dr Diané », a-t-il affirmé.

La cour a par la suite renvoyé l'affaire au 11 juin 2026, tout en ordonnant la comparution de Mawa Diané et Mohamed Lamine Traoré, respectivement fille de Dr Diané et ancien directeur administratif et financier de la présidence de la république. Affaire à suivre...

Kaba Kankoula

cru que notre collaboration était terminée. Ils se trompent lourdement », a-t-il lancé, avant d'ajouter que « le projet pour lequel les Sénégalais nous ont élus continue ».

Le leader du Pastef a également rappelé que son nouveau poste ne signifiait pas un retrait de la conduite des affaires publiques. Selon lui, l'Assemblée nationale jouera pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques.

« L'Assemblée nationale ne sera pas une chambre d'enregistrement. Elle contrôlera l'action gouvernementale. Elle exercera pleinement ses prérogatives constitutionnelles de vote des lois, de contrôle de l'action du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques », a-t-il martelé.

Cette élection intervient dans un climat politique suivi de près au Sénégal, alors que plusieurs observateurs s'interrogent sur la nouvelle répartition des rôles au sommet de l'État entre le président Bassirou Diomaye Faye et son ancien Premier ministre, désormais à la tête du Parlement.

Samuel Demba. D

Coupe de la Ligue LONAGUI

Les premières affiches sont connues !

Le samedi 23 mai, le Palais du Peuple a servi de cadre au tirage au sort de la troisième édition de la Coupe de la Ligue LONAGUI. Un événement organisé par la Ligue Guinéenne de Football Professionnel (LGFP), avec l'accompagnement de ses partenaires, dont la LONAGUI.

Au cours du tirage, les 28 équipes participantes ont été réparties en sept zones. Elles vont s'affronter dans les stades de Conakry et ceux de l'intérieur du pays : Mission à Kaloum, Coléah, Petit Sory 1, Petit Sory 2, Yorokoguia, Kankan, Labé et Kamsar. Le premier tour de la compétition se déroulera en élimination directe et les deux meilleures équipes parmi les quatorze éliminées seront repêchées afin de poursuivre l'aventure. Dans son intervention de circonstance, le président de la Ligue Guinéenne de Football Professionnel, Mamady Diomandé, a dit aux représentants des clubs: « Vous êtes l'âme de cette coupe de la Ligue et de la Coupe LONAGUI, sans vous, il n'y a pas de compétition. Sans votre engagement, votre abnégation, votre amour du football, il n'y a rien. Vous avez traversé des saisons difficiles, vous avez tenu vos clubs en vie dans des conditions qui auraient découragé beaucoup d'autres. Et pourtant, vous êtes là présent ce matin. Cette flamme, c'est la raison pour laquelle le football guinéen mérite un avenir meilleur. Et cet avenir, nous allons le construire ensemble ». Et de rappeler que les rencontres sportives sont des moments uniques où les hiérarchies s'effacent, où les pronostics se trompent, où un club que personne n'attendait peut écrire la plus belle des histoires. « Dans quelques instants, le sort va décider. Et quand le sort parle, personne ne peut rien prévoir. C'est ça la beauté d'une coupe. C'est ça qui fait battre les cœurs. C'est ça qui remplira nos stades, qui animera nos quartiers, qui mettra la Guinée en ébullition. Les plus grands souvenirs du football mondial ne sont pas nés dans les championnats, ils sont nés dans les coupes. Et je vous le dis avec conviction, nos plus beaux souvenirs du football guinéen sont encore en Guinée », a-t-il indiqué.

une vision que LONAGUI a décidé d'accompagner ce grand rendez-vous sportif en qualité de sponsor officiel pour la troisième année consécutive. Nous sommes convaincus que soutenir le sport, c'est investir dans l'avenir, dans la jeunesse et dans le rayonnement de notre pays. Au nom du directeur général de LONAGUI M. Mohamed Baba Sylla notre ambition est claire, contribuer au développement du football professionnel, encourager les clubs, valoriser les joueurs et offrir au public un spectacle à la hauteur de ses attentes ».

Pour sa part, Agassimou Bah, directeur marketing de la LONAGUI, a déclaré : « On a préféré cette année accompagner cette coupe par notre produit LONAGUI BEX qui est à sa troisième édition cette année. Ce tournoi réunit les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 autour des valeurs du sport, du fair-play et de l'excellence. [...] C'est dans

Le secrétaire général de la Fédération Guinéenne de Football, Ibrahima Blasco Barry, a dit : « Cette Coupe de la Ligue LONAGUI dotée du trophée du président de la République va bien au-delà d'une simple compétition additionnelle. Elle constitue une formidable opportunité d'élargir la base compétitive de notre football, d'offrir davantage de temps de jeu à nos joueurs, de révéler de nouveaux talents, de renforcer la culture de la performance et d'accélérer la professionnalisation de notre club. Aux clubs participants, je voudrais dire que le tirage au sort marque aujourd'hui le début d'une aventure exigeante mais passionnante, que chacun entre dans cette compétition avec ambition, discipline, fair-play et respect des règlements. Nous souhaitons que cette édition soit un modèle de réussite sportive, organisationnelle, populaire et économique ».

Les premières affiches du premier tour sont les suivantes : Zone de Kankan (Karfa-moriah FC vs SAG de Siguiri ; Milo FC vs Aigles Verts de Ziamama) ; Zone de Kamsar (Wakriya AC vs RCCK ; CIK vs Tembou FC) ; Zone Stade de la Mission de Kaloum (AS Kaloum vs Horoya AC ; Soar Académie vs Gangan FC) ; Zone de Coléah (Renaissance FC vs MLK ; AS Sangarédi vs Kaloum FC) ; Zone Petit Sory 1 (Hafia FC vs UFCC ; Loubha FC vs Santoba FC) ; Zone Petit Sory 2 (FC Séquence vs Flamme Olympique ; Ted Afrique vs Alu Star) ; Zone de Yorokoguia (Fello Star vs ASFAG ; Guinée Foot Élite vs Satellite FC).

Mamadou Oury

Sénégal

Ousmane Sonko élu président de l'Assemblée nationale après son départ de la Primature.

Quelques jours après son limogeage du poste de Premier ministre par le président Bassirou Diomaye Faye, Ousmane Sonko a été élu mardi président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Une séance plénière extraordinaire a d'abord permis sa réintégration en tant que député, avant son élection au perchoir avec 132 voix sur 165.

Dans son discours d'investiture, l'ancien chef du gouvernement a tenté de rassurer sur le fonctionnement des institutions, dans un contexte marqué par les interrogations autour des relations entre l'exécutif et le législatif. Il a notamment assuré qu'il ne ferait pas de l'Assemblée nationale un instrument de confrontation politique.

« Je veux rassurer que je n'utiliserai pas cette responsabilité pour organiser le chaos institutionnel », a déclaré Ousmane Sonko devant les députés.

Le nouveau président de l'Assemblée nationale a également insisté sur la nécessité de préserver l'équilibre des institutions et d'éviter toute logique

de règlement de comptes politiques au sein de l'hémicycle.

« Aucun député avec moi ne transformera cette Assemblée en instrument de vendettas personnelles. Ce serait trahir notre propre combat », a-t-il affirmé.

Dans une autre partie très attendue de son intervention, Ousmane Sonko a aussi adressé des piques à ceux qui estimaient que son départ de la Primature marquait la fin de son influence politique ou de sa collaboration avec le président Bassirou Diomaye Faye. Sans citer de noms, il a dénoncé des interprétations qu'il juge prématurées et a assuré que les relations avec le chef de l'État demeureraient intactes. « Certains ont

Afrique du Sud

Des centaines de Ghanéens fuient le pays face aux tensions xénophobes



Près de 300 Ghanéens ont quitté le sol sud-africain mercredi 27 mai tôt dans la matinée, dans un vol de rapatriement organisé par Accra. Il s'agit du premier vol de ce type, depuis la recrudescence de tensions xénophobes, ces derniers mois, et la multiplication des manifestations, parfois violentes.

Sur le trottoir, Comfort veille sur une pile de bagages. Elle tenait un salon de coiffure dans une petite ville sud-africaine, mais désormais, elle attend d'être transférée à l'aéroport avec sa famille « Je veux rentrer au Ghana », confie-t-elle, « j'ai peur, l'Afrique du Sud c'est trop pour moi, je veux rentrer à la maison. »

Ces dernières semaines, une vague xénophobe et une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, montrant un Ghanéen être pris à partie dans la rue par des militants, ont décidé certains ressortissants du pays d'Afrique de l'Ouest à plier bagage et à accepter l'offre faite par leur gouver-

nement de les ramener chez eux. C'est pourquoi la cour de l'ambassade a été transformée en centre d'enregistrement. Plus de 800 demandes de rapatriement ont déjà été déposées, alors qu'environ 16 000 Ghanéens vivent en Afrique du Sud.

« Il y a des Ghanéens cloîtrés chez eux, qui ne peuvent plus travailler depuis trois semaines, d'autres qui ne peuvent plus envoyer leurs enfants à l'école », s'alarme un homme prénommé Ben. Benjamin Quashie, le Haut-commissaire sur place - titre donné aux ambassadeurs pour les pays du Commonwealth - précise que sur les « 300 premiers ressortissants enregistrés, près de la moitié sont ici de façon légale. Et sur le reste, environ 60% ont envoyé leurs documents aux autorités pour des renouvellements, mais sans réponse ». S'il reconnaît des défaillances institutionnelles, « l'approche adoptée pour les résoudre n'est pas la bonne », gronde-t-il.

Une chiffre contesté par un représentant du ministère sud-africain de l'Intérieur qui a affirmé, mercredi, que seuls dix de ces ressortissants se trouvaient dans le pays en situation complètement régulière, selon les lois de l'immigration.

Peur xénophobe

Mustapha, 36 ans, s'était établi comme chauffeur à Pretoria. Père d'un enfant de trois ans, il considère que son devoir est de « protéger sa famille ». « Depuis que je suis arrivé, en 2013, j'ai bien vu que des attaques xénophobes se déroulaient régulièrement.

Donc quand ils disent qu'ils vont passer à l'action, je les crois », observe le trentenaire. Beaucoup redoutent l'ultimatum du 30 juin posé par les organisations qui manifestent contre l'immigration illégale, et les violences qui pourraient se produire ensuite. Le chef de la diplomatie sud-africaine met toutefois en garde contre les fausses informations et les attaques visant son pays, rappelant que, pour l'instant, aucun Ghanéen n'a été tué lors des récentes manifestations. De son côté, le secrétaire général de l'ANC a évoqué mardi 26 mai l'idée d'établir des quotas migratoires et a mis en garde les entreprises qui emploient des étrangers en situation irrégulière.

RFI

Épidémie d'Ebola en RDC

La recherche scientifique à pied d'œuvre pour trouver un vaccin

Il n'existe aujourd'hui aucun vaccin homologué contre le virus Bundibugyo, responsable de la 17^e épidémie d'Ebola en RDC. Si les deux vaccins disponibles contre Ebola ont été développés contre une autre souche, des doses pourraient malgré tout être testées en urgence. La recherche s'accélère en simultané sur plusieurs fronts. Gavi, l'Alliance mondiale pour le vaccin, dispose d'un stock mondial de doses d'Ervebo, dont 2 000 doses se trouvent déjà en RDC, qui pourraient être mobilisées dès maintenant. Problème, ce vaccin cible la souche Zaïre et non pas la Bundibugyo, qui est aujourd'hui à l'origine de l'épidémie à l'est du pays. Mais des travaux expéri-

mentaux chez des primates suggèrent une protection partielle possible. **L'Organisation mondiale de la santé (OMS)** évalue actuellement si ces doses pourraient être utilisées dans un essai clinique d'urgence. Mais toute décision nécessiterait une recommandation explicite de l'OMS et le consentement des communautés. Pour autant, il existe des « candidats vaccins » spécifiques contre le Bundibugyo. Le premier, sur la plateforme du vaccin de la multinationale pharmaceutique Merck, nécessite six à neuf mois avant des essais et aucune dose n'est à cette heure disponible.

Le second est développé par

l'Université d'Oxford, avec le Serum Institute of India. Des doses pourraient être prêtes pour des essais dans deux à trois mois. Mais il n'existe aucune donnée animale ni humaine sur son efficacité. Enfin, la **Russie** affirme avoir développé un vaccin contre le Bundibugyo. Une annonce à prendre avec prudence étant donné qu'aucune donnée scientifique publique n'a été publiée. Gavi a lancé un engagement d'achat anticipé pour inciter les fabricants. C'est ce même mécanisme qui avait conduit au vaccin contre la souche Zaïre, après **l'épidémie qui a frappé l'Afrique de l'Ouest** entre 2013 et 2014.

RFI

Législatives et communales en Guinée

A l'approche des élections, des appels au boycott et des voix dissonantes



En Guinée, J-5 avant les élections législatives et communales. Les élections de 147 députés et 342 maires sont prévues ce dimanche 31 mai. Alors que la Direction générale des élections a reçu une partie du matériel de vote ce lundi et a promis des résultats rapides, les réactions se multiplient. Un front de la société civile a ainsi appelé au boycott alors qu'au sein de l'Église, des voix se font entendre pour demander un débat constructif avec toutes les voix du pays. C'est lors d'une messe ce dimanche à Nzérékoré en Guinée forestière que Monseigneur Raphaël Balla Guilavogui s'est exprimé. L'évêque de la ville estime que faire « taire des voix », notamment celles des acteurs politiques, n'est pas la solution pour construire la Guinée : « Nous sommes tous fils d'un même pays. Notre diversité doit être pour nous une richesse, au lieu que ce soit l'occasion d'une division. Que les élections soient aussi transparentes sans que l'on cherche à taire les voix discor-

dantes. »

Beaucoup plus virulentes, les Forces vives de Guinée, qui regroupent les principaux partis d'opposition et des ONG de la société civile, notamment le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), appellent au boycott des scrutins. « C'est un appel au peuple de Guinée de boycotter. La junte au pouvoir n'a plus de limites. Les partis politiques sont dissous, pointe Djiba Camara, le porte-parole du FNDC en France. Aujourd'hui, il n'y a pas de voix dissonantes. Il est impossible de critiquer de quelque façon que ce soit les actes posés par le régime. Et donc là, on est dans un état de non-droit. »

Alors que les ONG critiquent le calendrier, Djénabou Touré, la directrice de la Direction générale des élections, a indiqué : « Nous allons fêter la Tabaski mais aller voter est tout aussi important pour participer à la mise en place des institutions essentielles au développement de la Guinée ».

RFI

Mali

L'ancien ministre Hamma Ag Mahmoud rallie la coalition de l'imam Dicko

L'ancien ministre Hamma Ag Mahmoud annonce son adhésion à la Coalition des forces pour la république (CFR), mouvement d'opposition aux actuelles autorités de transition, lancé en décembre dernier, avec pour figure de proue l'imam Mahmoud Dicko. La CFR appelle à la résistance pacifique contre les militaires qui se maintiennent au pouvoir sans élection depuis près de six ans. La CFR appelle également au dialogue avec les jihadistes du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (Jnim, selon son acronyme arabe), liés à al-Qaïda, et avec les indépendantistes du Front de libération de l'Azawad (FLA), afin de faire taire les armes. Hamma Ag Mahmoud a été ministre au Mali sous le régime militaire de Moussa Traoré. Il fut également cadre du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) lors de la rébellion de 2012. Hamma Ag Mahmoud a été ministre du Travail et de la fonction publique entre 1986 et 1988, sous le régime militaire du général Moussa Traoré, puis préfet de différentes régions maliennes (Sikasso, Koulikou, Ségou, Gao, Tombouctou), avant de rallier le mouvement indépendantiste du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) lors de la rébellion de 2012, au sein duquel il a œuvré pour la signature de l'accord de paix conclu en 2015 avec le gouvernement malien. « La classe politique a échoué » Installé en Mauritanie depuis 2011, Hamma Ag Mahmoud officialise aujourd'hui son ralliement à la Coalition des forces pour la République (CFR). « Nous sommes dans une période de crise actuellement, le pays est en plein délitement », estime l'ancien ministre au micro de David Baché, « il

faut que les Maliens se mobilisent tous autour d'un projet commun de société dans lequel tous se retrouvent. La CFR a pris les devants, je pense que tous les Maliens doivent la rejoindre pour pouvoir organiser une conférence nationale qui corrige toutes les erreurs précédentes. » « Si vous voyez qu'il y a eu des rébellions et des islamistes au Mali, c'est parce que la classe politique a échoué », affirme encore Hamma Ag Mahmoud, « les Maliens ont besoin d'avoir un projet politique dans lequel tous se retrouvent. » Pour autant, beaucoup de Maliens sont aujourd'hui réticents, voire effrayés par l'idée d'un dialogue avec les jihadistes du Jnim, liés à al-Qaïda, et d'un possible fractionnement du pays. « Si on les associe à un projet commun, je crois qu'on met fin à tout ça », assure l'ancien ministre, « si on rétablit la bonne gouvernance dans le pays, il n'y aura plus de jihadistes, il n'y aura plus de rébellion [indépendantiste - Ndlr] non plus. » Charia et République Ces derniers mois, le Jnim a fait évoluer son discours pour tenter de se positionner en acteur politique, au Mali spécifiquement. Si le groupe jihadiste fait désormais sien le concept de « souveraineté » et prétend agir pour la défense des populations, son objectif ultime n'a pas changé : appliquer sa vision de la charia. Des négociations avec un tel groupe sont-elles envisageables dans un cadre républicain ? « Bien sûr », veut croire l'ancien administrateur civil malien, « tous les principes de la démocratie - l'égalité, la justice -, il faut les appliquer en associant tous les Maliens. »

RFI